

BAC PRO 3 ANS ... LA GÉNÉRALISATION POUR 2009 ? LE SNETAA DIT NON !

« À mes yeux, le baccalauréat professionnel est un véritable baccalauréat et doit donc être valorisé. C'est pour cela qu'il doit être préparé comme tous les autres baccalauréats, c'est-à-dire en trois ans, après la classe de troisième. » (X. Darcos)

C'est en seulement deux phrases, dans son discours de Châlons-en-Champagne, que le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos replace le baccalauréat professionnel en 3 ans au cœur du débat sur l'enseignement professionnel. Les argumentaires du ministre ne manquent pas pour vanter les mérites du Bac Pro 3 ans et imposer son installation, d'abord par un élargissement de l'expérimentation en cours, puis par une généralisation à l'aube de la rentrée scolaire 2009. C'est ainsi que l'on entend parler de la volonté d'amener 50% d'une classe d'âge au niveau de la licence universitaire et 80% au niveau du baccalauréat... que l'on comprend le désir d'alignement des cursus post-troisième des cycles d'enseignement généraux, technologiques et professionnels sur trois ans... que l'on perçoit la modélisation du lycée des métiers, voire du lycée unique. Filière unique qui a, dans son temps, reçu la sympathie d'organisations syndicales, telles le SE/Unsa, le Sgen/CFDT, le Snes/FSU, l'Unsen/CGT... La position du Snetaa-EIL n'a pas changé non plus : après avoir fait interdire le Bac Pro 3 ans, notre organisation s'oppose plus que jamais aux propositions ministérielles, qu'il s'agisse ou non de simples expérimentations. L'expérimentation porte au départ (1) sur quatre secteurs industriels (en fait choisis par l'UIMM, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) : Équipements et installa-

tions électriques, Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, Réalisations d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques, Productique mécanique option usinage. Un récent rapport de l'Inspection générale souligne avec force que les résultats ne sont pas à la hauteur de ceux escomptés (taux de réussite aux examens, sortie sans qualification au bout de 1 ou 2 ans...), et qu'il convient avant toute généralisation du Bac Pro 3 ans de ne pas démanteler les structures existantes, CAP et BEP.

Mais, même s'il se déclare « sensible » aux éléments de ce rapport, le ministre continue sur sa lancée : ainsi dès la rentrée prochaine serait mis en place, principalement en Communication et Comptabilité, la filière Bac Pro 3 ans. Il serait si raisonnable de penser que ce qui ne marche pas dans le secteur industriel a toutes les chances de ne pas réussir dans le tertiaire... Le Bac Pro 3 ans impliquera de facto la disparition du BEP, soit disant en raison du manque de débouchés dans certaines spécialités... mais le ministre n'écarte pas l'hypothèse d'un BEP intégré qui pourrait se passer à l'issue de la première année de Bac Pro... (bah tiens !), ce qui supposera que les services ministériels réfléchissent à la question du contournement de la dispense du BEP ou du CAP pour préparer le Bac Pro.

Ce futur nouveau Bac Pro, réduit à 3 ans, est dans l'optique du futur bac unique du lycée unique, où la formation professionnelle ne serait qu'une option parmi d'autres. Ainsi chacun sent bien que le choix gouvernemental est au cœur du débat sur l'avenir de la formation professionnelle initiale. Qu'on ne s'y trompe pas, la généralisation du Bac Pro 3 ans, à laquelle s'ajoutera dans le même temps l'augmentation massive des lycées des métiers, préfigure la nouvelle structure de la formation professionnelle qui vise à démanteler le modèle de préparation au métier considéré comme dépassé pour le remplacer par des formations transversales reposant sur des champs professionnels et par des pôles centrés



Rappelons que le Bac Pro 3 ans est un dispositif dérogatoire à l'article 7 du décret du 9 mai 1995 et qu'il n'est qu'expérimental.

sur des domaines technologiques ou des branches.

Dans cette conception, l'enseignement professionnel se transforme en simple option d'un Bac reposant sur un tronc commun et des spécialisations. Le BEP est abandonné et le CAP ne se maintiendrait sans doute que comme dernier recours avant une sortie sans qualification du système scolaire.

Et si le ministère se lisait ???

Le bilan statistique 2006 du ministère (bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion - MENESR-DGESCO A2-3) fait état d'une érosion importante des effectifs sur le cycle Bac Pro 3 ans de l'ordre de 22%, dont plus de 15% au cours de la première année.

Car, de ces fameuses sorties sans qualification du système scolaire, si le ministre en discute, il devient totalement amnésique dès lors qu'il s'agit de trouver une solution pour ces jeunes en échec scolaire. Mais sans doute ne se sent-il concerné par ces 160 000 jeunes qu'au moment où il tente sa énième relance de l'apprentissage... après tout, si l'entreprise se substituait à l'École, ce ne seraient plus des élèves... mais des apprentis !

À toutes ces perspectives, le Snetaa-EIL dit NON !

(1) : au départ, puisque les demandes de dérogations pour le Bac Pro 3 ans se sont faites sur tous les secteurs professionnels et non plus seulement sur le seul secteur industriel.

Quand le ministère ouvre les yeux !!!

Extrait du rapport de septembre 2005 de l'Inspection Générale sur le Bac Pro 3 ans :

« Au motif d'économies immédiates apparentes (gain de moyens d'enseignement de 25%), ces dernières pratiques sont de loin les plus pénalisantes. En effet, elles négligent les publics relevant d'un parcours ordinaire en quatre ans (BEP + Bac Pro) qui sont les plus nombreux et qui sont ainsi obligés d'aller chercher ailleurs leur formation. »